ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

ORFIS
Le Palais d'Hiver
149 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société ESKER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 19 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et

méthodes et de leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

- Le paragraphe "Impôts sur les résultats et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 19 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2020

Les commissaires aux comptes

ORFIS	**DELOITTE & ASSOCIES**
Signé électroniquement le 30/04/2020 par Valerie Orchampt Malnoy	
Valérie MALNOY	Nathalie LORENZO CASQUET

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	2	6 178	6 082
Immobilisations incorporelles	3	23 145	22 014
Immobilisations corporelles	4/5	10 434	7 050
Immobilisations financières		6 177	3 745
Titres mis en équivalence		1 267	744
Actif immobilisé		**47 201**	**39 635**
Stocks		185	147
Créances clients		24 884	20 516
Impôts différés actifs		465	524
Autres créances et comptes de régularisation		5 131	5 035
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	6	21 357	22 794
Actif circulant		**52 022**	**49 016**
TOTAL ACTIF		**99 223**	**88 651**

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital social		11 504	11 218
Primes d'émission		20 424	19 681
Résultat consolidé		9 745	8 843
Réserves consolidées		14 974	8 027
Capitaux propres	**7**	**56 647**	**47 769**
Dont Part du groupe		*56 647*	*47 769*
Dont Intérêts minoritaires		*0*	*0*
Provisions pour risques et charges	**9**	**1 760**	**1 492**
Emprunts et dettes financières	10	6 516	9 318
Dettes fournisseurs		8 772	6 157
Dettes fiscales et sociales		15 293	14 415
Impôts différés passifs		626	430
Autres dettes et comptes de régularisation	11	9 609	9 070
Dettes		**40 816**	**39 390**
TOTAL PASSIF		**99 223**	**88 651**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2019	% CA	31/12/2018	% CA
Chiffre d'affaires	**12**	**104 188**	**100%**	**86 871**	**100%**
Production immobilisée	13	6 281	6%	5 742	7%
Autres produits d'exploitation		1 206	1%	1 324	2%
Achats consommés		-1 880	-2%	-1 429	-2%
Variations de stocks		6	0%	-25	0%
Autres charges d'exploitation		-27 648	-27%	-22 726	-26%
Charges de personnel		-59 961	-58%	-50 015	-58%
Impôts et taxes		-1 281	-1%	-1 213	-1%
Dotations nettes aux amortissements		-7 593	-7%	-6 626	-8%
Dotations nettes aux provisions		-900	-1%	-292	0%
Résultat d'exploitation		**12 418**	**12%**	**11 611**	***13%***
Résultat financier	**14**	**268**	**0%**	**-57**	**0%**
Résultat courant des entreprises intégrées		**12 686**	**12%**	**11 554**	**13%**
Résultat exceptionnel		**-62**	**0%**	**-88**	**0%**
Impôts sur les résultats		-3 402	-3%	-2 940	-3%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		523	1%	317	0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0		0	
Résultat net		**9 745**	**9%**	**8 843**	**10%**
Résultat par action en euros	*15*	*1,80*		*1,64*	
Résultat dilué par action en euros		*1,72*		*1,59*	

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux Propres Groupe
Situation au 31 décembre 2017	**10 961**	**19 277**	**-972**	**6 766**	**3 588**	**39 620**
Résultat reporté à nouveau				-5 010	5 010	0
Résultat de l'exercice				8 843		8 843
Variation des écarts de conversion			526			526
Options de souscription d'actions	257	404				661
Actions propres						0
Dividendes				-1 756		-1 756
Autres mouvements					-125	-125
Situation au 31 décembre 2018	**11 218**	**19 681**	**-446**	**8 843**	**8 473**	**47 769**
Résultat reporté à nouveau				-6 506	6 506	0
Résultat de l'exercice				9 745		9 745
Variation des écarts de conversion			566			566
Options de souscription d'actions	286	743				1 029
Actions propres						0
Dividendes				-2 337		-2 337
Autres mouvements					-125	-125
Situation au 31 décembre 2019	**11 504**	**20 424**	**120**	**9 745**	**14 854**	**56 647**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé	**9 745**	**8 843**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 902	7 170
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	23	65
- Produits de cession d'éléments d'actif	-37	-59
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	**17 633**	**16 019**
Charges d'impôts	3 402	2 940
Impôts payés	-3 329	-2 795
Intérêts payés et reçus	84	120
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	**-477**	**-650**
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	**17 313**	**15 634**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-10 995	-7 792
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	37	279
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-2 544	-46
Investissement dans une entreprise associée	-523	-543
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-14 025**	**-8 102**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 237	-1 756
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	1 029	661
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-3 937	-4 398
Augmentation des dettes financières		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**-5 145**	**-5 493**
VARIATION DE TRESORERIE	**-1 857**	**2 039**
Incidences des variations de taux de change	420	124
Trésorerie à l'ouverture	**22 794**	**20 632**
Trésorerie à la clôture	**21 357**	**22 794**

ANNEXE

1. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 19 mars 2020.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4),
- Le calcul des impôts différés (note 19),
- L'évaluation des engagements de retraite (note 11),
- L'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Immobilisations incorporelles

- **Frais de développement**

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **Les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- **Les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective…), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

- **Immobilisations corporelles**

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain : illimité
- Bâtiment : 20 ans
- Installations générales : de 5 à 8 ans
- Matériel de transport : de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 2,5 à 8 ans
- Mobilier : 5 ans

Contrats de location financement

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

- **Plans de retraite**

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

- **Autres avantages à long terme**

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite…). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allégements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en « autres produits d'exploitation ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution sur l'année 2019.

Sociétés	Sièges	2019		2018		Méthode de consolidation (1)
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER	Lyon (France)	**Société consolidante**				
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Iberica Sl	Madrid (Espagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Document Automation (HK) Ltd	Hong-Kong	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
CalvaEdi	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
E-integration	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) : I.G. : Intégration Globale
M.E.: Mise en équivalence

2. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

Note 1 Informations sectorielles

Informations relatives aux produits et services

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Vente de logiciels	2 446	1 901
Vente de cartes fax	414	470
Contrats de maintenance et mise à jour	6 920	7 370
Prestations de services	18 888	16 614
Traffic	75 520	60 516
CHIFFRE D'AFFAIRES	**104 188**	**86 871**

Informations relatives aux zones géographiques

Au 31 décembre 2019 *En milliers d'euros*	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Americas	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	42 933	5 723	4 859	5 680	5 517	39 476	**104 188**
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 361	271	16	717	114	3 100	**33 579**

Au 31 décembre 2018 *En milliers d'euros*	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Americas	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	35 737	6 112	3 919	4 741	4 580	31 782	**86 871**
Immobilisations corporelles et incorporelles	26 091	92	16	127	44	2 694	**29 064**

Informations relatives aux principaux clients

Sur l'exercice 2019, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 10,2 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 7,4 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Note 2 Ecarts d'acquisition

	31/12/2019			31/12/2018
En milliers d'euros	Valeur Brute	Amortisse-ments	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	5 149	95	5 054	4 958
CalvaEdi	137	2	135	135
E-integration	989		989	989
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	**6 275**	**97**	**6 178**	**6 082**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

L'augmentation de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

Note 3 Immobilisations incorporelles

	31/12/2019			31/12/2018
En milliers d'euros	Valeur Brute	Amortisse-ments	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	39 916	27 612	12 304	11 054
Marques	1 636		1 636	1 627
Logiciel	1 746	1 630	116	131
Relation clientèle	7 410	1 407	6 003	6 428
Immobilisations incorporelles en-cours	3 086		3 086	2 774
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**53 794**	**30 649**	**23 145**	**22 014**

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité « On Demand » de l'ensemble de nos solutions.

Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2019

Au 31/12/2019 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	33 922			5 994	39 916
Marques	1 627			9	1 636
Logiciel	1 836	50	-156	16	1 746
Relation clientèle	7 410				7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 774	3 217		-2 905	3 086
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	**47 569**	**3 267**	**-156**	**3 114**	**53 794**
Frais de développement	22 868	4 738		6	27 612
Logiciel	1 705	65	-155	15	1 630
Relation clientèle	982	425			1 407
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	**25 555**	**5 228**	**-155**	**21**	**30 649**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	**22 014**	**-1 961**	**-1**	**3 093**	**23 145**

Les variations constatées concernent les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et portent notamment sur les développements engagés au titre de nos solutions « à la demande » (SaaS).

Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2018

Au 31/12/2018 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	28 277	229		5 416	33 922
Marques	1 605			22	1 627
Logiciel	1 818	48	-63	33	1 836
Autres *	7 410				7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 624	5 512		-5 362	2 774
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	**41 734**	**5 789**	**-63**	**109**	**47 569**
Frais de développement	18 717	4 137		14	22 868
Logiciel	1 564	168	-53	26	1 705
Autres	638	344			982
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	**20 919**	**4 649**	**-53**	**40**	**25 555**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	**20 815**	**1 140**	**-10**	**69**	**22 014**

Note 4 Immobilisations corporelles

	31/12/2019			31/12/2018
En milliers d'euros	Valeur Brute	Amortisse-ments	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	1 077		1 077	983
Bâtiments	1 179	112	1 067	815
Matériel de bureau informatique	6 649	3 922	2 727	1 660
Installations et agencements	4 211	1 001	3 210	2 007
Matériel et outillage	7 828	6 150	1 678	1 006
Matériel de transport	62	28	34	48
Mobilier	1 056	415	641	531
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**22 062**	**11 628**	**10 434**	**7 050**

Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2019

Au 31/12/2019	Ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Autres mouvements	Clôture
Terrain	983	94			1 077
Bâtiments	873	306			1 179
Matériel de bureau informatique	5 017	2 081	-477	28	6 649
Installations et agencements	2 722	1 630	-151	10	4 211
Matériel et outillage	6 695	1 435	-320	18	7 828
Matériel de transport	64		-2		62
Mobilier	816	252	-21	9	1 056
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	**17 170**	**5 798**	**-971**	**65**	**22 062**
Bâtiments	58	54			112
Matériel de bureau informatique	3 357	1 004	-457	18	3 922
Installations et agencements	715	425	-143	4	1 001
Matériel et outillage	5 689	765	-321	17	6 150
Matériel de transport	16	13	-1		28
Mobilier	285	147	-20	3	415
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	**10 120**	**2 408**	**-942**	**42**	**11 628**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES AVANT DEPRECIATION	**7 050**	**3 390**	**-29**	**23**	**10 434**

Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2018

Au 31/12/2018 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Autres mouvements	Clôture
Terrain	983				983
Bâtiments	873				873
Matériel de bureau informatique	4 412	982	-430	53	5 017
Installations et agencements	2 602	705	-604	19	2 722
Matériel et outillage	6 843	3	-165	14	6 695
Matériel de transport	57	52	-45		64
Mobilier	582	258	-42	18	816
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	**16 352**	**2 000**	**-1 286**	**104**	**17 170**
Bâtiments	14	44			58
Matériel de bureau informatique	2 987	710	-372	32	3 357
Installations et agencements	1 043	264	-595	3	715
Matériel et outillage	4 962	878	-164	13	5 689
Matériel de transport	30	14	-28		16
Mobilier	201	109	-30	5	285
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	**9 237**	**2 019**	**-1 189**	**53**	**10 120**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	**7 115**	**-19**	**-97**	**51**	**7 050**

Note 5 Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2017	**6 096**	**-4 273**	**1 823**
Augmentation	0	-849	-849
Diminution	-149	149	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2018	**5 947**	**-4 973**	**974**
Augmentation	1 135	-708	427
Diminution			0
Ecart de conversion			0
Au 31 décembre 2019	**7 082**	**-5 681**	**1 401**

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2019 et 2018 :

	31/12/2019				31/12/2018			
En milliers d'euros	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	443	795	0	**1 238**	621	215	0	**836**
Valeurs actualisées des paiements minimaux	437	784	0	**1 221**	601	201	0	**802**

Note 6 Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur Nette 31/12/2019	Valeur Nette 31/12/2018
Créance d'impôt	1 693	1 766
Autres créances fiscales	255	466
Autres créances	198	277
Charges constatées d'avance	2 985	2 526
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	**5 131**	**5 035**

Note 7 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2019, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur Nette 31/12/2019	Valeur Nette 31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	383	493
Disponibilités	20 975	22 301
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	**21 358**	**22 794**

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des Sicav Monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

Note 8 Capitaux propres

	Valeur *(en milliers d'euros)*	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2017	**10 961**	**5 480 366**
Augmentation de capital	125	62 600
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	132	65 999
Capital social au 31/12/2018	**11 218**	**5 608 965**
Augmentation de capital	98	48 900
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	189	94 353
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2019	**11 505**	**5 752 218**

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,41 € par action a été versé sur la période.

Note 9 Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2019 :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	**153 372**	**151 553**
Achats d'actions (contrat de liquidité)	37 278	39 472
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-40 408	-37 653
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)		
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	**150 242**	**153 372**

Note 10 Plans de stock-options et d'actions gratuites

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2019 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	Attribution	Expiration		Attribuées	Exercées	Échues ou perdues	
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	38 156	2 344	7 500
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	54 086	4 688	8 626
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	14 608	2 782	2 360
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	40 000	8 000	8 000
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	20 687	1 000	5 813
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	8 561	1 626	1 813
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	8 687	563	15 250
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	6 761	1 813	15 226
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	2 436	875	17 439
Plan de souscription	01/06/18	31/05/28	57,49	23 000	1 500	1 000	20 500
Plan de souscription	24/06/19	23/06/29	79,75	28 750	0	0	28 750
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				**351 450**	**195 482**	**24 691**	**131 277**
Actions gratuites	24/06/19	23/06/20		46 200			46 200
Actions gratuites	24/06/19	23/06/21		52 100			52 100
TOTAL ACTIONS GRATUITES				**98 300**	**0**	**0**	**98 300**

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours du premier semestre 2019 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2018	**198 380**	**20,07**	**48 900**	**46,55**
Quantité attribuée	28 750	79,75	98 300	79,75
Quantité exercée	-94 353	9,88	-48 900	46,55
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 500	2,74	0	0,00
Solde à exercer au 31/12/2019	**131 277**	**40,97**	**98 300**	**79,75**

Note 11 Provisions

En milliers d'euros	31/12/2018	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2019
Provisions pour risques et charges	130		-130			0
Engagements de retraite	1 362	409	-11			1 760
TOTAL PROVISIONS	**1 492**	**409**	**-141**	**0**	**0**	**1 760**

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over afin en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
• Taux d'actualisation	1,20%
• Taux de croissance des salaires	1,50%
• Age de départ en retraite	65 ans
• Taux de turnover	8,00%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

Régime en vigueur en Italie

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie s'élève à 283 K€ au 31/12/2018 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	**31/12/2018**	**Augmentation, dotation de l'exercice**	**Montants utilisés au cours de l'exercice**	**Autres variations**	**31/12/2019**
Allocation de départ Esker Italie	283	43	-11		315

Note 12 Dettes financières

En milliers d'euros	**31/12/2019**	**31/12/18**
Contrat de location financement	1 382	998
Emprunt bancaire	5 143	8 320
TOTAL DETTES FINANCIERES	**6 525**	**9 318**

Contrat de location financement

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 4 ci-dessus.

Emprunts bancaires

Le groupe n'a pas souscrit à de nouveaux emprunts en 2019.

Note 13 Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/18
Produits constatés d'avance	6 420	6 250
Dépôts et cautions clients	3 051	2 765
Autres dettes	138	55
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	**9 609**	**9 070**

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Note 14 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Vente de logiciels	2 446	1 901
Vente de cartes fax	414	470
Contrats de maintenance et mise à jour	6 920	7 370
Prestations de services	18 888	16 614
Traffic	75 520	60 516
CHIFFRE D'AFFAIRES	**104 188**	**86 871**

Note 15 Frais de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dépenses de R&D de la période	-10 478	-9 331
Frais de développement immobilisés	6 281	5 742
Amortissements des frais de développement immobilisés	-4 738	-4 137
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	**-8 935**	**-7 726**

L'analyse des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019 est présentée dans la Note 3.

Note 16 Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du personnel	45 352	37 806
Charges sociales	14 609	12 208
FRAIS DE PERSONNEL	**59 961**	**50 014**

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2019	**363**	**46**	**20**	**34**	**50**	**170**	**681**
Effectif au 31/12/2018	305	41	18	26	41	139	569
Effectif au 31/12/2017	267	35	17	19	36	129	503

Note 17 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers	140	187
Résultat de change	-4	19
Charges financières	-56	-67
Provision nette	188	-196
RESULTAT FINANCIER	**268**	**-57**

Note 18 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	56	-94
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	-119	-4
Dotations et reprises exceptionnelles	1	10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-62**	**-88**

Note 19 Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôts sur la période

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-3 153	-2 499
(Charge) / Produit nets d'impôt différé	-249	-441
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	**-3 402**	**-2 940**

Impôts différés au bilan

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2017	**762**	**(210)**
Impôts différés de la période constatés en résultat	-236	-205
Effet des variations de taux de change	-2	-15
Solde au 31 décembre 2018	**524**	**(430)**
Impôts différés de la période constatés en résultat	-60	-189
Effet des variations de taux de change	1	-7
Solde au 31 décembre 2019	**465**	**(626)**

Au 31 décembre 2019, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 7 800 K€.

Preuve d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	9 745	8 843
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	523	317
- Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-3 402	-2 940
Résultat net avant impôt	**12 624**	**11 465**
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	0	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	**-4 208**	**-3 823**
Différences fiscales permanentes	71	589
Economie d'impôt sur déficit reportable	87	-269
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-261	-114
Différences fiscales temporaires	-260	-162
Différence de taux	1 127	830
Autres	42	8
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISE (-/+)	**-3 402**	**-2 940**

Note 20 Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2019		31/12/2018	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	**9 745 000**	**5 424 051**	**8 843 000**	**5 397 351**
Stock-options ayant un effet dilutif		125 465		128 781
Actions gratuites ayant un effet dilutif		102 123		40 546
Bases de calcul du résultat dilué par action	**9 745 000**	**5 651 639**	**8 843 000**	**5 566 678**
Résultat par action	**1,80**		**1,64**	
Résultat dilué par action	**1,72**		**1,59**	

Note 21 Transactions avec les parties liées

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker détenues majoritairement

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- Ventes de solutions par la société mère à ses filiales,
- Royalties,
- Refacturation de dépenses marketing,
- Refacturation de frais de personnel.

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

Autres transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2019 *(En milliers d'euros)*	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	673	386	272	14	
Membres du Conseil de Surveillance	99	75			24
TOTAL	**772**	**461**	**272**	**14**	**24**

Note 22 Engagements hors bilan

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles *(en milliers d'euros)*	TOTAL	Paiements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe				
Contrats de location simple	11 823	3 117	7 428	1 278	3 372
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	**11 823**	**3 117**	**7 428**	**1 278**	**3 372**

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus *(en milliers d'euros)*	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS				

* lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis Baker Tilly				Autres			
	2019		2018		2019		2018		2019		2018	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	47 000	53%	43 550	54%	41 000	47%	36 450	46%	0	0%	0	0%
- Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	8 500	10%	8 400	11%	75 728	90%	66 823	89%
Missions accessoires												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	**47 000**	**27%**	**43 550**	**28%**	**49 500**	**29%**	**44 850**	**29%**	**75 728**	**44%**	**66 823**	**43%**
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement									18 147	100%	13 784	100%
Autres												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	**0**		**0**		**0**		**0**		**18 147**	**100%**	**13 784**	**100%**
TOTAL	**47 000**	**25%**	**43 550**	**26%**	**49 500**	**26%**	**44 850**	**27%**	**93 875**	**49%**	**80 607**	**48%**

Note 24 Evénements post clôture

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation pourra avoir des impacts sur notre situation en 2020.